

CALENDRIER PREVISIONNEL

- **du mardi 13 mars dans la journée au mardi 27 mars 2012 minuit** : saisie des vœux via l'application I-PROF

Chaque participant au mouvement 2012 doit compléter une notice de renseignements au plus tard pour le 27 mars 2012 parallèlement à la saisie de ses vœux via SIAM.

Cette notice servira d'une part à déterminer les bonifications du barème mouvement, d'autre part à recenser les vœux des enseignants sans poste après la première phase du mouvement.

- **Mercredi 28 mars 2012** : envoi des accusés de réception directement dans la boîte I-PROF (rubrique "Votre courrier")

L'accusé de réception ne pourra en aucun cas être délivré avant la fin de la période de saisie des vœux.

Cet accusé de réception signifie uniquement que vos vœux ont bien été enregistrés via SIAM ; les éléments relatifs à votre barème n'étant pas encore, à cette date, vérifiés par les services, sont purement indicatifs et susceptibles d'être modifiés en conséquence.

ATTENTION :

Les participants qui n'auraient pas été destinataires de cet accusé de réception le 29 mars 2012 devront contacter **sans délai** les services, ☎ 03.89.24.81.27. ou 03.89.24.81.29 ou 03.89.24.81.32 ou 03.89.24.86.65.

En cas de contestation, il conviendra de saisir les services immédiatement aux mêmes numéros.

Aucune modification concernant les vœux émis ne pourra plus être prise en compte à partir du vendredi 30 mars 2012.

- **Lundi 7 mai 2012 en fin d'après-midi** : consultation des projets d'affectation via l'application I-PROF et communication de ces propositions par SMS aux intéressés qui le souhaitent (votre numéro de téléphone mobile est à préciser sur la notice de renseignements)
- **Mardi 15 mai 2012 matin** : CAPD mouvement première phase informatisée
- **Mercredi 16 mai 2012 dans la journée** : consultation des résultats du mouvement via I-PROF

Les vœux émis par les enseignants restés sans poste à l'issue de la première phase informatisée seront examinés lors de la deuxième phase du mouvement intra-départemental.

- **Mercredi 13 juin 2012 dans la journée** : communication des projets d'affectation par SMS
- **Mercredi 20 juin 2012 journée** : CAPD mouvement deuxième phase informatisée
- **Jeu 5 juillet 2012 journée** : CAPD mouvement phase manuelle d'ajustements
- **Mardi 28 août 2012 journée** : CAPD mouvement phase manuelle d'ajustements
- **Mercredi 5 septembre 2012 journée** : CAPD mouvement phase manuelle d'ajustements